



Journal

# INFO-VIGER



Credit photo Pierre-Luc Beaulieu

Réouverture de notre École - À lire dans le Mot du maire en **page 3**



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER**

123, rue Principale  
Saint-François-Xavier-de-Viger (Québec) G0L 3C0

**418 497-2302**

Suivez-nous sur 

## À L'INTÉRIEUR

- Hommage bénévole 2026
- Procédure disposition Gravier municipal
- Offre d'emploi
- Annulation Droit supplétif
- Les Beautés d'ici - Notre Patrimoine religieux
- Présentation nouveau Préventionniste incendie

## SERVICES MUNICIPAUX

<b>Directrice générale</b>	Charlyne Morin	418 497-2302, p. 202	<a href="mailto:direction@munstfrancoisxv.qc.ca">direction@munstfrancoisxv.qc.ca</a>
<b>Adjointe administrative</b>	Nathalie Caron	418 497-2302, p. 201	<a href="mailto:munstfrancois@munstfrancoisxv.qc.ca">munstfrancois@munstfrancoisxv.qc.ca</a>
<b>Travaux publics</b>	Alain Patry	418 497-3338 418 894-5797, cellulaire	<a href="mailto:garage@munstfrancoisxv.qc.ca">garage@munstfrancoisxv.qc.ca</a>
<b>Urbanisme</b>	Frédéric Harvey	418 867-2485, p. 230	<a href="mailto:fharvey@mrcrdl.quebec">fharvey@mrcrdl.quebec</a>
<b>Développement rural</b>	Amélie Côté	418 867-2485, p. 254	<a href="mailto:acote@mrcrd.quebec">acote@mrcrd.quebec</a>

## NOS CONSEILLERS



**Pierre Bérubé**  
Conseiller N° 1



**Florent Tardif**  
Conseiller N° 2  
*Maire suppléant*



**Sony Sirois**  
Conseiller N° 3



**Marie-Rose Plourde**  
Conseillère N° 4



**Sandra Ouellet**  
Conseillère N° 5



**Donatien Boucher**  
Conseiller N° 6

## SERVICES AUX CITOYENS

<b>Bibliothèque Aux mille feuilles</b> <a href="http://www.reseaubibliobsl.qc.ca">www.reseaubibliobsl.qc.ca</a>	Jean Bernier	418 868-6855, p. 3 <b>Courriel</b> <a href="mailto:biblio.xavier@crsbp.net">biblio.xavier@crsbp.net</a>
<b>Bureau de poste</b>	Suzie Lemelin	581 698-0056
<b>Service Incendie - Saint-Épiphan</b>	Étienne Langlois	418 862-0052, p. 410 418 551-1464 <b>cellulaire</b>
<b>Évaluation foncière municipale</b>	Guy Berger	418 867-2485, p. 228
<b>Policiers ressources - Approche Relais</b>	<b>Équipe 3</b> - Sergent Yannick Pedneault	418 862-6303



### HORAIRE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h  
de 13 h à 16 h 30  
Vendredi **FERMÉ**



### HORAIRE BIBLIOTHÈQUE



**Aux mille feuilles**  
Mercredi  
18 h à 19 h 30



### Avis de changement

#### SERVICE D'URBANISME

Nous souhaitons vous informer que Frédéric Harvey assurera temporairement ce service pour notre Municipalité

Pour toute demande de permis ou information, la procédure demeure la même.



Pour plus de détail, merci de vous référer à notre site internet

[Urbanisme - Municipalité de Saint-Francois-Xavier-de-Viger](http://Urbanisme - Municipalité de Saint-Francois-Xavier-de-Viger)

Saint-François-Xavier-de-Viger

*Là où la Tranquillité peut faire du bruit...*



Chères citoyennes et chers citoyens,

**A**lors que la nouvelle saison s'installe tranquillement, je tiens à vous adresser un merci sincère. Merci pour votre présence, votre énergie et votre engagement. Cet hiver, vous avez encore répondu présent aux activités de notre Municipalité, et c'est cette participation qui fait toute la richesse et la chaleur de notre milieu de vie.

D'entrée de jeu, je souhaite aborder un sujet qui nous tient profondément à cœur : Les derniers développements au maintien du service scolaire à l'École Riou, pour la **Rentrée 2026-2027**.

Grâce à votre mobilisation et à votre engagement à la suite de notre invitation, un pas important a été franchi. Nos parents ont reçu dernièrement une réponse positive pour la réouverture de notre école.

Autre élément important, l'ajout d'un service de garde, matin, midi et soir, qui sera en analyse, devient désormais possible — un service attendu, porteur et essentiel pour nos familles.

Une école, c'est tellement plus qu'un lieu d'apprentissage. Notre école, nos jeunes, ce sont les poumons de notre Municipalité, le cœur de notre Communauté. Chaque inscription a contribué à assurer sa vitalité et celle de notre cadre de vie. C'est donc deux groupes qui pourront être formés dès cet automne.

Portées par cette belle relance, nos deux enseignantes, Marie-Andrée et Nancy, imaginent déjà une approche qui reflétera nos valeurs : un enseignement humain, attentif à nos enfants, et adapté à leur réalité. Un milieu où chaque élève pourra évoluer à son rythme, selon ses intérêts, dans un cadre stimulant et bienveillant.

Dans cette même volonté de faire grandir et rayonner notre Municipalité, je souhaite attirer votre attention sur le développement et l'amélioration de nos infrastructures.

## LE MOT DU MAIRE

### Une nouvelle qui redonne l'Espoir

Nous procéderons bientôt au **lignage de notre patinoire** pour les jeux d'été. Nous souhaitons créer un espace accueillant et à notre image pour vous, nos jeunes, nos familles. C'est pourquoi nous avons pensé vous inviter à nous **partager vos suggestions** et idées pour enrichir ce projet. N'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal : votre participation est précieuse dans nos décisions.

D'autre part, je souhaite faire un retour sur une parution dans notre **Info-Viger Express** de mars. Différentes informations sur le Centre d'Action bénévole des Seigneuries (CAB) sont à la disposition de toute personne qui en ressent le besoin, que ce soit pour aider ou pour recevoir du soutien, n'hésitez pas à entrer en communication avec les responsables de cet organisme.

Enfin, nous réfléchissons à de nouvelles activités pour dynamiser notre vie communautaire. À titre d'exemple parmi les idées lancées, nous avons pensé remettre en place notre ligue de quilles avec la **Nintendo Wii**, comme rendez-vous ludique et rassembleur. Nous aimerions vous entendre sur cette initiative. Écrivez-nous ou appelez-nous !

Je termine en vous souhaitant un printemps des plus lumineux. Mais surtout, je tiens à vous redire ceci : chaque geste compte. Chaque implication, petite ou grande, contribue à nous élever et à bâtir ce que nous sommes collectivement.

La relance de notre école en est la preuve la plus éloquent. C'est **ensemble**, grâce à l'engagement de chacun, que nous avons redonné vie à ce pilier essentiel de notre communauté. Une véritable renaissance... à notre image.

Votre maire,  
**Bernard Tardif**



## RAPPEL IMPORTANT

### - TAXES MUNICIPALES -

#### Info versements 2026

Les comptes de taxes pour la facturation annuelle ont été postés le 11 février cette année, et la répartition est faite comme à l'habitude, soit en quatre (4) versements égaux pour les comptes de 300 \$ et plus. Le premier versement était **prévu pour le 18 mars dernier**. Vos trois prochains paiements devront se faire selon les échéanciers suivants :

Mercredi 17 juin 2026

Mercredi 16 septembre 2026

Mercredi 2 décembre 2026

Nous désirons vous rappeler que le taux d'intérêt annuel est maintenu à 18 % sur tout retard de paiement.

# 2026

## Calendrier Séances régulières CONSEIL MUNICIPAL



mai						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

juin						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

août						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## LES SÉANCES ORDINAIRES DÉBUTENT À 20 h

au Centre communautaire Gérard Bérubé

127, rue Principale  
Saint-François-Xavier-de-Viger



### PARTICIPER AUX SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal sont **ouvertes à tous les citoyens**. C'est l'occasion idéale pour suivre les décisions, poser des questions et vous informer sur la vie de votre Municipalité.

### CONSULTER L'ORDRE DU JOUR

Il est disponible quelques jours avant la séance au bureau municipal ou sur le site internet de notre Municipalité sous l'onglet *Vie démocratique/Conseil municipal*.

### VISIONNER L'ENREGISTREMENT DES SÉANCES

Notez que les enregistrements vidéo sont aussi déposés sur notre site internet sous ce même onglet *Vie démocratique/Conseil municipal* au plus tard deux jours après la tenue de chaque séance.

### CONSULTER LES DÉCISIONS

Après adoption par le Conseil municipal, les procès-verbaux sont également accessibles sur notre site internet.

# Hommage à Henri Plourde

## notre bénévole 2026

Un engagement précieux pour notre Communauté

**N**ous connaissons tous des gens qui s'animent à faire battre le cœur de leur Communauté !  
Henri, tu es de ceux-là.

Ceux qui connaissent Henri seront d'accord, pour dire que ce qui lui tient à cœur avant tout, c'est le bien-être, la sécurité et le bonheur des gens qui l'entourent. Bénévole généreux de son temps, il s'implique sans compter, souvent dans l'ombre, toujours avec rigueur et souci du travail bien fait.

Engagé, ingénieux, vif d'esprit et ouvert aux idées nouvelles, Henri est de ceux sur qui on peut compter. Disponible, minutieux, attentionné et à l'écoute des besoins des citoyens, il inspire naturellement la confiance. Et quand quelque chose peut être amélioré, soyez certains qu'il y pensera... et qu'il trouvera une solution.



Natif de Saint-François-Xavier-de-Viger, il en est profondément fier — et avec raison. Il a grandi dans une famille où l'implication communautaire allait de soi, où donner de son temps pour les autres faisait partie du quotidien. Très jeune, il a donc commencé à travailler et à s'investir au cœur de son petit village, développant ce sens du devoir et cette proximité avec les gens qui le caractérisent encore aujourd'hui.

Au fil des années, son implication s'est multipliée : Comités de loisirs, Rallyes de motoneige, Compétitions forestières, Fêtes communautaires, Patinoire, Corpo Vie-G, et bien plus...

Et même lorsque certains comités se sont dissous, Henri, lui, n'a jamais fermé la porte. Il est resté fidèle au poste, toujours prêt à donner un coup de main, sans jamais rien demander en retour. Pour lui, s'impliquer n'est pas une obligation : c'est un besoin. Un besoin d'être en contact avec les gens, de contribuer, de faire une différence concrète.

Papa de deux merveilleux jeunes enfants, il transmet aussi par l'exemple des valeurs solides, toujours accompagné de sa complice de toujours, Jessica : **l'entraide, l'engagement et la fierté de sa communauté**. Nul doute que cette richesse humaine se reflète autant dans sa vie familiale que dans son implication citoyenne.

Notre communauté est réellement chanceuse de pouvoir compter sur un homme comme Henri. Par sa présence, son dévouement et son authenticité, il contribue chaque jour à rendre Saint-François-Xavier-de-Viger plus vivant, plus humain et plus fort.

Encore une fois, Henri : un immense **MERCI** - Pour nous tous, tu fais une énorme différence !



## **VOUS DEVEZ MAINTENANT VOUS INSCRIRE POUR RECEVOIR DU GRAVIER !**

Afin d'assurer une gestion équitable et transparente du gravier issu des travaux municipaux, une nouvelle procédure avec inscription préalable est maintenant en vigueur depuis novembre 2025.

La Municipalité répond d'abord à ses besoins prioritaires. Par la suite, le gravier disponible est offert aux citoyens inscrits, selon certains critères, notamment la date d'inscription, la proximité du lieu des travaux (maximum 3 km) et le nombre de livraisons déjà reçues.

Pour faire une demande, il suffit de vous inscrire auprès du bureau municipal en fournissant vos coordonnées et l'adresse de livraison.

 418 497-2302, poste 201

Cette nouvelle façon de faire permet une distribution plus juste, structurée et efficace, au bénéfice de toute la communauté.

Veuillez noter que cette offre est exclusive aux propriétaires de notre Municipalité.

**Pour plus d'information, consulter la procédure complète sur notre site Internet**

 [Règlements - Politiques - Procédures - Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger](#)

# OFFRE D'EMPLOI

## CONCIERGE D'ENTRETIEN

### TEMPS PARTIEL, À L'ANNÉE

La Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger est à la recherche d'une personne motivée et fiable pour occuper un poste de concierge, divisé en deux volets distincts. **Les candidats peuvent postuler pour un seul des deux Volets ou pour l'ensemble des Volets**, selon leurs disponibilités et leur intérêt.

### VOLET 1 : CENTRE COMMUNAUTAIRE GÉRARD BÉRUBÉ

- Procéder à l'entretien des deux salles du Centre après chaque location.
- Assurer la propreté et le rangement des locaux selon les normes en vigueur.
- Signaler toute anomalie ou besoin de réparation à la direction.
- Collaborer efficacement avec l'équipe municipale pour offrir un service de qualité aux usagers.

### VOLET 2 : BUREAU MUNICIPAL

- Procéder à l'entretien du bureau municipal à raison d'une fois par semaine.
- Maintenir la propreté des locaux et veiller à l'ordre général.
- Signaler toute anomalie ou besoin d'entretien.

### EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Expérience pertinente en entretien ou conciergerie, un atout.
- Ponctualité, fiabilité et flexibilité.
- Capacité à travailler de manière autonome et à gérer son temps.
- Souci du travail bien fait et sens de l'initiative.

### CONDITIONS DE TRAVAIL


- **Statut** : Temps partiel à l'année
- **Horaire** : Variable selon les besoins
- **Entrée en fonction** : Juillet 2026 (Bureau municipal) et Septembre 2026 (Centre communautaire)
- **Conditions salariales et normatives** : À discuter


Seules les personnes retenues seront contactées.

**Cette offre vous intéresse ?** Faites parvenir votre curriculum vitae à :

**Madame Charlyne Morin, directrice générale**

 [direction@munstfrancoisxv.qc.ca](mailto:direction@munstfrancoisxv.qc.ca)

 418 497-2302, poste 202

 123, rue Principale, Saint-François-Xavier-de-Viger (Québec) G0L 3C0



## FIN À L'APPLICATION DU DROIT SUPPLÉTIF



Quand on parle de taxes et de frais, ce n'est pas toujours simple à comprendre... mais parfois, une décision peut faire une vraie différence dans la vie des gens.

Récemment, notre Conseil municipal a adopté une résolution importante : Les membres du Conseil ont choisi de mettre fin à l'application du droit supplétif sur notre territoire.

### Concrètement, ça veut dire quoi ?

Le droit supplétif, c'est un montant que la Municipalité pouvait charger dans certaines situations où une personne était exemptée de payer le droit de mutation immobilière — **par exemple** lors d'un transfert entre membres d'une même famille en ligne direct ou dans un contexte de séparation, lorsque l'un des propriétaires voulait acquérir la part de son ou sa partenaire.

Il a été estimé que cette situation pouvait être difficile, surtout dans des moments de vie déjà chargés, comme une séparation ou un transfert familial. C'est pourquoi notre Conseil a décidé d'abolir cette mesure par l'adoption de la **Résolution 2026-02-021 DROIT SUPPLÉTIF - ANNULATION RÉOLUTION 2011-02-028**.

Cette décision vise à alléger le fardeau financier de nos citoyens et à faire preuve d'équité, tout simplement. Parce qu'au-delà des règlements, il y a des réalités humaines — et elles méritent d'être prises en compte.

**Psst !**

Vous avez  
quelques  
heures à  
donner ?

Cet appel est  
**parfait**  
pour vous !



# BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



### Tâches principales

Ménage printanier - Désherbage - Arrosage  
Fermeture automnale - Protection des plantations

Nos  
précieuses  
plates-bandes  
ont besoin  
d'Amour !

Passez  
nous voir

ou

Appelez-nous

**418 497-2302**

# Les Beautés... d'ici

## Des trésors à découvrir

Notre Municipalité regorge de richesses. C'est pourquoi nous avons décidé de les mettre en lumière afin de vous permettre de les découvrir ou de les redécouvrir. Dans les différents numéros de votre INFO-VIGER, vous aurez donc le PLAISIR d'aller à la rencontre des nombreuses **Beautés d'ici**.

Dans ce numéro, notre regard s'est arrêté sur **notre Patrimoine religieux**

*En collaboration avec Bernard Tardif*

## UNE HISTOIRE NOTRE HISTOIRE

Notre patrimoine religieux remonte à la fondation de notre paroisse en 1870. À cette époque, une petite chapelle-école, bâtisse essentielle pour la communauté, a été érigée près de la rue Principale, là où commence le 7<sup>e</sup> Rang Ouest, servant à la fois de lieu de culte et d'instruction pour nos familles.

Par la suite, une église et un presbytère, rue Principale ont été bâtis, mais en raison du démantèlement de notre paroisse en 1891, ils ont été vendus à l'encan.

La fermeture de notre paroisse, suivie de sa renaissance en 1950, témoigne d'une réalité bien connue en milieu rural : rien n'est jamais acquis, mais tout peut renaître grâce à la volonté des gens. Pour témoigner de cette mémoire, l'ancienne croix de notre église a été érigée là où s'élevait jadis notre première église.



Chapelle-École

## AU CŒUR DU VILLAGE NOTRE 2<sup>e</sup> ÉGLISE

Elle y trône fièrement, comme un repère familial, un point d'ancrage qui nous rappelle d'où l'on vient et notre grande volonté de continuité et de persévérance.

Notre église, construite en 1948, à la fois sobre, originale et authentique, reflète bien l'âme des gens d'ici : discrète, mais profondément enracinée.

Elle ne cherche pas à impressionner par sa hauteur. Son clocher, installé à côté plutôt qu'au sommet, lui donne une signature unique, presque intime. Coquette et sans prétention, elle raconte à sa façon qui nous sommes, et surtout, notre église est encore aujourd'hui bien vivante.



## NOTRE 2<sup>e</sup> PRESBYTÈRE

Sa construction a été achevée en 1948, en même temps que l'église actuelle. Vendu en l'an 2000, ce monument a aujourd'hui la vocation de résidence familiale, et abrite également notre bureau de poste.



## NOS CROIX DE CHEMIN TÉMOINS DE NOTRE QUOTIDIEN

Dispersées sur notre territoire, nos 4 croix de chemin veillent en silence. Elles font partie de notre paysage autant que de notre histoire.

Autrefois lieux de prière et de rassemblement, elles demeurent aujourd'hui des symboles de notre héritage religieux et culturel. Les avez-vous déjà remarquées ou repérées ?

- 6<sup>e</sup> Rang Est
- 7<sup>e</sup> Rang Ouest
- 8<sup>e</sup>-et-9<sup>e</sup> Rang Ouest
- rue Principale

Croix 7<sup>e</sup> Rang Ouest

Croix rue Principale

Croix 6<sup>e</sup> Rang Est

Croix 8<sup>e</sup>-et-9<sup>e</sup> Rang Ouest

## LIEU DE REPOS NOTRE CIMETIÈRE

Situé au 6<sup>e</sup> Rang Est, c'est là que chaque année notre Fabrique organise, en octobre, une cérémonie intime où chacun peut aller, à son gré, se recueillir ou encore déposer des fleurs sur la pierre de leurs proches tant aimés.

Un moment empreint de respect, de mémoire et d'humanité.

## NOTRE CONSEIL DE FABRIQUE

Derrière cette richesse se trouvent ces gens de cœur !

- Mélanie Kirouac, présidente
- Marial Gauvin, vice-président
- Marie-Claude Tardif, marguillière
- Yvon Caron, marguillier
- Bernard Tardif, marguillier

Grâce à eux, notre patrimoine demeure bien vivant, étant soutenu par nos généreux bénévoles :

Alexia, Camillienne, Denise, Émy, Éric, Fabien, Francine, Micheline, Nicole, Renée, Rockline, Sylviane, Yvette...

Sans oublier tous ceux qui ont les précédés, Alvine, Claudette, Laurence, Raymond...

**Vous souhaitez en connaître plus sur notre histoire ?**

Un livre de l'auteur Robert Saindon, prêtre, est à vendre 5 \$ par les membres de votre Fabrique ou au bureau municipal.

## L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Présentes dans notre Collectivité, les **Filles de Jésus** ont vécu ici et ont été, entre autre, à la barre de l'enseignement de nos jeunes de 1962 jusqu'à l'an 2000.



Départ en 2001 : Béatrice Ouellet, Jeanne d'Arc Dubé, Gaby Labrie, Madeleine Dubé



## Journées de la Persévérance Scolaire - JPS

Ambiance chaleureuse  
et gourmande le  
19 février dernier !

Cette année, c'est à l'école Notre-Dame-du-Sourire de Saint-Épiphane que notre Équipe municipale est allée encourager et souligner les efforts de nos élèves. Marie-Rose a cuisiné de bonnes galettes pour tout ce beau monde, Florent, Charlyne et Nathalie ont prêté main forte pour la distribution de berlingots de lait et jus. Nous apercevons sur la photo les 5 gagnants du tirage au sort, le personnel enseignant et les membres de notre Équipe municipale.



## Retour en photo Patin - Poutine - Plaisir Activité du vendredi 23 janvier 2026



## Retour en photo La Glissade illuminée Activité du samedi 7 mars 2026 Organisé par la Corpo Vie-G



DÎNER MÉCHOUI  
PORC ET BŒUF

ENCAN  
ACTIVITÉS POUR TOUS

MESSE WESTERN  
- 10 h -



# Fête de l'Été

Dimanche 19 Juillet 2026



55<sup>e</sup>

EDITION

ORGANISÉ PAR

LA FABRIQUE

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER

AU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE  
GÉRARD BÉRUBÉ

Information Mélanie Kirouac 581 650-8896

Texte : Collaboration de sœur Jeanne d'Arc Dubé, Fille de Jésus

## UN PEU D'HISTOIRE...

La Fête de l'Été de Saint-François-Xavier-de-Viger a vu le jour en juillet 1969, sous l'initiative de M. Robert Saindon, prêtre. Entouré des marguilliers, des conseillers et de bénévoles, il a lancé cette tradition rassembleuse faite d'activités familiales, de jeux, de soirées dansantes et surtout, d'esprit de communauté.

À l'époque, la fête débutait par la messe, suivie d'une criée à l'encan sur le perron de l'église. Les objets, généreusement offerts par les paroissiens, permettaient d'amasser des fonds pour la fabrique. En soirée, place à la danse — avec permis d'alcool — au son des accordéonistes, violoneux et harmonicistes d'ici. On y dansait la valse et les sets carrés dans une ambiance des plus festives.

De 1974 à 1985, avec l'engagement du curé Émile Gauvin et de toute la communauté, la fête se poursuit et s'enracine davantage. Grâce à l'implication des marguilliers, des conseillers, des femmes de l'AFEAS et de nombreux bénévoles, les activités prennent place sur le terrain situé entre la salle municipale et le presbytère, aujourd'hui l'emplacement du Centre communautaire. Les retombées financières étaient modestes, mais la joie de se retrouver, elle, était immense.

Entre 1985 et 1987, le curé Gabriel April insuffle un nouvel élan à la fête. Un comité organisateur est formé, la publicité s'étend à la radio et au journal régional, et la vente de billets s'élargit aux paroisses environnantes. Le site se pare de banderoles festives annonçant la Fête de l'été. Tirages et soirée avec orchestre extérieur viennent bonifier la programmation.

Ces années marquent une hausse significative des retombées financières pour la fabrique. En 1986, grâce à la générosité des paroissiens, le clocher est même doté d'une croix lumineuse.

Par la suite, cette tradition se poursuit sous la gouverne de différents prêtres, mais surtout par la générosité des membres du Conseil de Fabrique et des bénévoles qui contribuent à lui donner plus d'envergure et à maintenir vivante cette flamme de notre Fête de l'Été.

## UNE TRADITION BIEN VIVANTE – 55<sup>e</sup> édition en 2026

Depuis 1969, la Fête de l'été a traversé les générations. Toutefois, comme partout ailleurs, la pandémie de COVID-19 a imposé une pause pour deux années consécutives soit en 2020 et 2021.

Ainsi, en 2026, nous célébrerons fièrement la 55<sup>e</sup> édition de la Fête de l'été, en tenant compte de ces deux années de pause. Cette année, que ce moment précieux de rassemblement soit à l'image de notre belle Municipalité - chaleureux et profondément humain.

Nous avons bien hâte de vous voir et festoyer avec vous !

## INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR 2026

à partir du 13 avril 2026 à 19 h sur QIDIGO



### MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE



Carrefour  
d'Initiatives Populaires  
de Rivière-du-Loup  
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



En train de planifier vos semis pour cet été?  
Avez-vous pensé en faire un peu plus pour

### PARTAGER AVEC VOTRE COMMUNAUTÉ

Vous pourrez nous contacter cet été pour vos surplus  
ou les mettre dans les Frigos-Partagés.  
Une façon simple de nourrir l'espoir collectivement!

# Hey!

Jeunes de  
Saint-François-Xavier-de-Viger,  
c'est le temps de  
vous inscrire  
pour  
l'Été 2026!

Les inscriptions au  
Camp de jour municipal  
sont déjà débutées depuis  
le 13 avril 2026  
sur la plateforme QIDIGO

## Faites vite !!!



INVITATION DU COLLECTIF EST-DU-QUÉBEC / AQDMD

## CONFÉRENCE

### SUR LES SOINS DE FIN DE VIE AIDE MÉDICALE À MOURIR

MARDI LE 12 MAI 2026 À 18H00  
MAISON DE LA CULTURE  
SALLE DU BON PASTEUR, 4E ÉTAGE  
67, RUE DU ROCHER, RIVIÈRE-DU-LOUP

#### Conférencier

Dr Georges L'Espérance, neurochirurgien  
et président de l'AQDMD

Thèmes abordés : directives médicales  
anticipées, démarche contemporaine  
d'aide médicale à mourir et demande  
anticipée d'aide médicale à mourir

ADMISSION GRATUITE (contribution volontaire)  
BIENVENUE AUX PERSONNES PROCHES AIDANTES

Pour inscription et information :  
France Labrie au 418-867-3130 ou  
[information@cabseigneuries.com](mailto:information@cabseigneuries.com)



**CAB** DES SEIGNEURIES

**Appui**  
proches aidants

Partenaires:  
Centre d'action bénévole des Seigneuries  
et l'Appui proches aidants



AQDMD  
Collectif Est-du-Québec  
Association québécoise pour  
le droit de mourir dans la dignité

## ÉCOCENTRE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1<sup>er</sup> Rang Est

Réouverture - Lundi 4 mai 2026

LUNDI - VENDREDI - SAMEDI - de 8 h à 16 h

## ÉCOCENTRE RIVIÈRE-DU-LOUP

35, rue Henry-Percival-Montsarrat

LUNDI AU SAMEDI - de 8 h à 16 h

**Nous  
ACCEPTONS  
ENTREPRISES  
ET  
INSTITUTIONS !**



Présentez-vous  
au plus tard  
15 minutes  
avant la fermeture

**OBLIGATOIRE**

séparez vos matières **AVANT**  
d'arriver à l'écocentre

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS DANS LA SEMAINE DU 14 JUIN 2026

**PROCEDURE**

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

EN APPELANT AU 581 743-2227  
OU PAR COURRIEL [collecte@mrcrdl.quebec](mailto:collecte@mrcrdl.quebec)

**NOTE IMPORTANTE :** La collecte de vos objets volumineux se fera dorénavant et seulement avec inscriptions effectuées au préalable.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **VENDREDI 12 JUIN À MIDI**

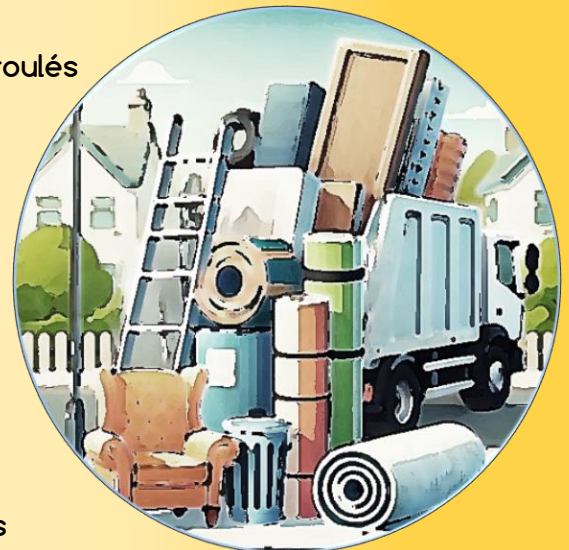
### OBJETS ACCEPTES :

- Tapis - Toiles - Tuyaux : Doivent être attachés, pliés et/ou roulés
- Matelas - Fauteuils - Chaises
- Plastique rigide

### OBJETS REFUSES :

- Portes
- Pièces automobile
- Produits électroniques
- Pneus de toutes sortes
- Matériaux de construction
- Matières contaminées ou dangereuses
- Résidus verts tels que branches, pelouses, plants de feuilles

LES OBJETS  
TROP LOURDS  
OU TROP  
VOLUMINEUX  
NE SERONT PAS  
RAMASSES !



Vous devez obligatoirement vous inscrire et faire un descriptif de vos articles à libérer.

Vos articles doivent être déposés le **DIMANCHE 14 JUIN 2026**. Le camion passera dans la semaine.

# Un nouveau service de prévention incendie au bénéfice de nos citoyens

*Texte en collaboration avec la Ville de Saint-Antonin*



Sur la photo nous reconnaissons,  
de gauche à droite :

*Monsieur Alexandre Michaud, préventionniste  
Monsieur Yvan Rossignol, directeur incendie*

Nous sommes heureux d'annoncer que, dans le cadre d'une entente intermunicipale regroupant Saint-Antonin et cinq autres municipalités partenaires — Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Épiphane, Saint-Paul-de-la-Croix et notre Municipalité — un préventionniste en sécurité incendie sera désormais disponible pour nous desservir.

Cette collaboration permettra d'offrir à la population un service structuré et spécialisé en prévention incendie sur l'ensemble des territoires concernés. Le préventionniste aura notamment pour mandat de réaliser des inspections dans les bâtiments à risque plus élevé, de participer à l'élaboration de plans d'intervention, de soutenir les visites préventives et de contribuer à l'éducation du public en matière de sécurité incendie.

Monsieur Alexandre Michaud, qui occupe désormais ce poste, cumule plus de 13 années de formation, incluant celles de premier répondant et de pompier 2.

Membre de la brigade incendie de la Caserne 13 à Saint-Antonin depuis 2012, monsieur Michaud détient également une attestation d'études collégiales en prévention des incendies. Reconnu pour son esprit de collaboration et sa rigueur, nous sommes confiants qu'il saura répondre à nos besoins. Alexandre a d'ailleurs déjà commencé ses visites dans les différentes municipalités desservies, y compris la nôtre.

Cette initiative fait suite à la fin de l'entente régionale précédente et témoigne de la volonté des municipalités participantes, dont la nôtre, de maintenir — et même d'améliorer — les services offerts en matière de prévention incendie.

En mutualisant les ressources, nous bénéficions d'un service professionnel, efficace et adapté à nos réalités locales, tout en optimisant les coûts pour notre Municipalité. Notre équipe municipale souhaite la bienvenue à notre nouveau préventionniste et lui adresse ses meilleurs vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions.

# Feux d'abattis et permis de brûlage

Chronique par Alexandre Michaud, préventionniste incendie Ville de Saint-Antonin

Un feu d'abattis est, par définition, un feu en plein air, d'amas d'arbres, d'arbustes, de branchage ou d'autres matières semblables. Pour brûler ce bois, vous devez faire une demande auprès des intervenants du service de prévention incendie par le biais de votre municipalité. Ces derniers évalueront la situation et vous délivreront un permis valide pour une période désignée. Il faut savoir qu'un permis de brûlage peut être **refusé** lorsque :

- L'emplacement choisi est situé dans le périmètre urbain ;
- Le terrain, où se situe le brûlage, ne possède pas la dimension requise ;
- Le service de prévention juge que le brûlage comporte un risque ou que la matière combustible est trop élevée ;
- L'interdiction de brûlage de la SOPFEU sur votre territoire est en vigueur.

## ACTIVITÉS DE NETTOYAGE

Il est permis, à l'extérieur du périmètre d'urbanisation et uniquement sur les terrains ayant une dimension minimale de 5 000 m<sup>2</sup>, de procéder à **un seul feu d'abattis annuel** dans le cadre d'une activité de nettoyage du terrain et de la forêt de la propriété.

## DEMANDE DE PERMIS DE FEU D'ABATTIS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ DE NETTOYAGE

Toute personne désirant obtenir un permis de feu d'abattis doit :

- 1 -** Déposer, auprès de l'autorité compétente, une demande de permis dûment signée et accompagnée de l'autorisation écrite du propriétaire du terrain visé, le cas échéant ;
- 2 -** S'engager à respecter les conditions décrites et tout autre engagement contenu au permis.

N'hésitez pas à communiquer avec nous en cas d'interrogation reliée à la réglementation en vigueur.

**Merci et soyez prudent !**



**SERVICE INCENDIE**  
**Saint-Antonin**

4, rue Pelletier  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

418 862-1056, p.241  
preventionniste@st-antonin.ca

## La CHRONIQUE FORESTIÈRE

de l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7<sup>e</sup> Avenue, Saint-Fabien - 418 896 -1213 [www.afbl.info](http://www.afbl.info)

L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'animation d'ateliers sur la forêt dans les écoles, les camps de jour, lors d'activités grand-public et pour divers événements.

Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : [www.afbl.info](http://www.afbl.info)

## La coulée de la sève d'érable



Image : Les Trésors d'érable

La sève sucrée et si précieuse provenant des érables à sucre et des érables rouges a tout un parcours avant d'arriver à la chaudière !

D'abord, durant l'été, l'érable entame un processus de photosynthèse grâce à ses feuilles et produit du sucre, qui est utilisé pour sa croissance et sa respiration cellulaire. À l'automne, il emmagasine ce sucre dans son tronc et ses racines sous forme de réserves d'amidon. L'hiver venu, avec les températures très froides, l'érable tombe en dormance et la sève cesse de circuler dans ses tissus vasculaires.

Lorsque le dégel arrive au printemps, les réserves d'amidon se transforment en sucre et se mélangent à l'eau absorbée par les racines de l'arbre, produisant ainsi une sève au goût légèrement sucré. Cette sève spéciale circule dans l'arbre pendant une période de six à huit semaines, dès le mois de mars, apportant l'énergie nécessaire aux branches pour la production des bourgeons.

À ce moment, les écarts de température entre la nuit et le jour stimulent le phénomène de la coulée de l'eau d'érable. En effet, la nuit, lorsque la température de l'air est sous 0 °C (idéalement autour de -5 °C), le bois de l'arbre se contracte et une succion se produit. L'eau d'érable monte alors à l'intérieur de l'arbre pour rejoindre son sommet, notamment lorsque les branches les plus exposées au froid gèlent. Lorsque le jour arrive et que la température dépasse 0 °C (environ 5 °C), le bois de l'érable prend de l'expansion : il se dilate. La sève est alors emprisonnée dans les tissus vasculaires et subit une forte pression. Elle redescend donc vers le tronc, ce qui provoque la coulée de l'érable. En entaillant les érables, on crée une diminution de cette pression, permettant à la sève de s'écouler par de petits trous.

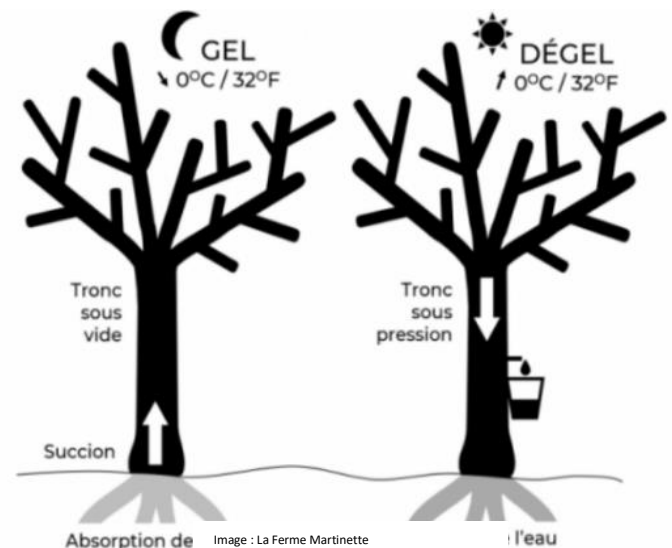


Image : La Ferme Martinette

Au grand bonheur des acériculteurs et acéricultrices, cette sève récoltée est ensuite transformée en différents produits qui ravissent les papilles de tous !



## **RAPPEL – C'EST LE TEMPS DE PLANIFIER LES VIDANGES ESTIVALES POUR VOS INSTALLATIONS SEPTIQUES**

Rédigé par Co-éco, pour la MRC de Rivière-du-Loup

Si votre résidence n'est pas raccordée au réseau d'égout municipal, vous devez vous-même vous assurer de faire vidanger votre installation septique.

Si votre installation vient avec un contrat d'entretien par le fabricant, il s'agit de maintenir le contrat d'entretien.

Dans les autres cas, le propriétaire doit donner le mandat à une entreprise spécialisée. La fréquence prescrite par la loi est la suivante : **aux 2 ans pour les résidences habitées à l'année**, et aux 4 ans pour les résidences saisonnières.

\* **Exception** : *si vous avez une fosse fermée, il y a une alarme ou un signal qui vous indique que la vidange est due. Celle-ci arrive généralement plus fréquemment.*



**POURQUOI ?** Éviter les refoulements sur votre terrain et dans votre maison, prolonger la durée de vie du système et protéger les puits et les cours d'eau environnants.

**Que pouvez-vous faire de plus pour prévenir le vieillissement prématuré de votre installation septique ?**

1. Éviter les « coups d'eau » en répartissant vos activités utilisant de l'eau tout au long de la journée et de la semaine.
2. Jeter dans vos drains uniquement les matières prévues à cette fin : urine, selles, papier de toilette (éviter les triples épaisseurs ainsi que les mouchoirs). Aucune nourriture, médicament, produit d'hygiène féminine, etc.
3. En hiver, laisser le couvert de neige sur la fosse et le champ d'épuration, et éviter le piétinement.

## **PROFITEZ D'UN CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA MISE AUX NORMES !**

Le gouvernement offre actuellement un « crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles » **allant jusqu'à 5 500 \$, jusqu'en 2027 !**

**POUR PLUS DE DÉTAILS, SCANNEZ CE CODE QR**

**GUIDE PRATIQUE  
POUR LES PROPRIÉTAIRES  
D'INSTALLATIONS SEPTIQUES  
RÉSIDENTIELLES**

Résidences non raccordées au réseau d'égout municipal



## Frigo Partagé



### Retour en mai 2026

Envie de poser un geste concret pour réduire le gaspillage alimentaire tout en aidant votre communauté? Notre Frigo Partagé est là pour ça!

Installé près de l'entrée du Centre communautaire au 127, rue Principale, à Saint François Xavier-de-Viger, cet espace vous permet de déposer ou de prendre des aliments selon vos besoins. Un jour on donne, un autre on reçoit... et chacun y trouve son compte!

Vous pouvez y laisser différentes denrées : œufs, surplus du jardin, produits laitiers non ouverts à l'approche de leur date de péremption, aliments non périssables ou plats cuisinés maison. Pour ces derniers, utilisez des contenants transparents et indiquez clairement le nom du plat ainsi que la date de préparation sur une étiquette.

Derrière cette initiative, la **Corpo Vie-G** travaille à favoriser le partage des surplus et à diminuer le gaspillage alimentaire dans notre milieu.

Le bon fonctionnement du Frigo Partagé repose aussi sur l'implication de bénévoles qui en assurent l'entretien. Merci de contribuer à garder cet espace propre et accueillant.

Vous aimeriez donner un coup de main? Votre participation est la bienvenue!

Pour en savoir plus, contactez Mélanie au 581 650-8896

#### EN COLLABORATION AVEC :



## PITOU

N'A TOUJOURS PAS SA LICENCE ?

OUPS ! SELON NOTRE REGLEMENT, SON PROPRIETAIRE POURRAIT RECEVOIR UNE AMENDE

SACHEZ QUE L'ENREGISTREMENT EST OBLIGATOIRE

PASSEZ NOUS VOIR AU BUREAU MUNICIPAL OU APPELEZ-NOUS

**418 497-2302**

Les frais d'enregistrement sont fixés à 10 \$ pour la durée de vie du chien !

### Mai, mois de l'arbre et des Forêts

## Savez-vous planter des... Arbres ?

Des bases pour bien réussir !

**Samedi 16 mai 2026 - 9 h à midi**

Les plants d'arbres qui vous seront offerts sont une gracieuseté du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. De **jeunes arbres de 2 ou 3 ans**, soit des pousses en moyenne de 25 à 100 cm de haut.

**Encore cette année, une belle variété sera distribuée.**

**Vigéroises et Vigéris, venez nous rencontrer au Centre communautaire Gérard Bérubé**



**APPEL D'URGENCE**

COMPOSEZ LE **911**

**APPEL NON URGENT**

TROUVEZ UN POSTE



Témoin ou victime d'une **situation d'urgence** qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?

Composez le **911!**



Visionnez notre vidéo explicative



Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une **situation non urgente**?

Communiquez avec votre **POSTE!**

**(418) 862-6303**

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2026, les lignes 310-4141 et \*4141 seront graduellement désactivées.



CONFÉRENCE  
**Au volant de ma santé**

→ La sécurité routière n'a pas d'âge  
→ Coût : Gratuit

Société de l'assurance automobile Québec

**CONFÉRENCE POUR NOS AÎNÉS - Lundi 20 avril à 13 h 30 -** Pour les aînés, conduire, c'est liberté et autonomie. Avec le temps, certaines habiletés changent. En collaboration avec la SAAQ, venez vous informer sur les nouvelles règles et bonnes pratiques. **Salle Bon Pasteur - Maison de la culture** au 67, rue du Rocher à Rivière-du-Loup.

**FÊTE DES MÈRES - Dimanche 10 mai -** À celles qui illuminent nos vies, nous encouragent, nous portent et nous aiment sans condition. Merci pour tout ce que vous faites, jour après jour.



**JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES - Lundi 18 mai -** Veuillez noter que le **bureau municipal sera fermé** à l'occasion de ce jour Férié. Longtemps nommée Fête de Dollard ou de la Reine, cette journée reconnue depuis 2002 par le gouvernement québécois, souligne la Journée nationale des Patriotes en mémoire de leurs luttes importantes pour la démocratie.

**FÊTE DES PÈRES - Dimanche 21 juin -** Célébrons ces papas formidables qui nous encouragent, nous protègent et nous aiment sans réserve. Merci, papa, pour tout ce que tu apportes chaque jour !



**FÊTE DU CANADA - Mercredi 1<sup>er</sup> juillet -** Notez que le **bureau municipal sera fermé le lundi 29 juin** en raison de ce jour Férié. **Bonne Fête cher Canada !**



**FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC - Mercredi 24 juin -** Notez que le **bureau municipal sera fermé** en raison de cet important jour Férié. **Bonne et heureuse Saint-Jean !**



**PROJETS D'ÉOLIENNES DANS NOTRE MUNICIPALITÉ -** Présentement, deux exploitants sont présentement en démarche d'information et de consultation. Ils sont peut-être déjà entrés en contact avec vous à cet effet. Quelques propriétaires ont d'ailleurs communiqué avec nous pour connaître leurs noms. - Ces exploitants sont **Pattern Energy** et **Innergex**.

**CIRCONFLEXE -** Les jeux d'été Circonflexe arrivent bientôt! ☀  
Dès que dame Nature sera de notre côté, le matériel mis à votre disponibilité tout à fait gratuitement sera accessible. Surveillez notre page Facebook pour ne rien **manquer!**

**circonflexe**  
**Prêt-pour-bouger**

### PETITE ANNONCE

Vous désirez publier une petite annonce dans notre Journal INFO-VIGER ?

¼ de page 5 \$  
½ page 10 \$

### PUBLICITÉS DIVERSES

½ page 15 \$  
Page complète 25 \$

POUR RESERVER VOTRE ESPACE  
418 497-2302, p. 201

[munstfrancois@munstfrancoisxv.qc.ca](mailto:munstfrancois@munstfrancoisxv.qc.ca)

### PUBLICITE ENTREPRISE

Vous êtes entrepreneur et souhaitez faire paraître une publicité au format carte d'affaires dans notre journal ?

Ce format vous est offert  
pour **seulement 50 \$**  
annuellement.

INFORMEZ-VOUS

418 497-2302, p. 201

### Journal INFO-VIGER

Dates et Fréquence de parution

Publié 4 fois par année, tous les 3 mois selon cet échéancier :

Mi-Janvier

Mi-Juillet

Mi-Avril

Mi-October

Disponible sur notre Site Internet, et au format papier posté à tous les citoyens de notre Municipalité.

Heure de tombée pour vos parutions :  
Premier jour du mois de publication.



## Atelier de Soudure Laurier Plourde et fils inc.

Soudure générale  
& hydraulique  
Usinage de précision  
Rémi Saindon, prop.

Tél. : 418 497-2327  
Fax : 418 497-1174  
Cell. : 418 714-6466  
Courriel : ateliersoudure.lpf@gmail.com

11, rue du Collège, C.P. 232  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
(Québec) G0L 3L0

### LES ENTREPRISES CAMILLE OUELLET ET FILS INC.



287, rue Fraserville  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5M5

## 418 862-4214

[info.camilleouellet@gmail.com](mailto:info.camilleouellet@gmail.com)



418 816-8686

## AU COCHON BRAISÉ

RESTO-PUB



### PTF CONSTRUCTION

## CONSTRUCTION

Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger  
Saint-Épiphane (Québec)  
G0L 2X0

Tél. : 418 867-2576  
Télec. : 418 867-8054

Mathieu Thériault, ing.  
Président

Cell. : 581 337-2576  
[mtheriault@cptf.ca](mailto:mtheriault@cptf.ca)



## BOUCHARD

### SERVICE-CONSEIL

### Nettoyage Multi-Pro Inc.

- \* Vente de produits et d'équipements d'entretien
- \* Réparation d'équipements

Distributeur autorisé:



101, rue Principale  
Saint-Antonin, QC  
G0L 2J0

Tél.: 418 862-1743

*Huguette & Berthier Kirouac*  
[n.multipro@gmail.com](mailto:n.multipro@gmail.com)



## COLAS



### Club VTT L'Est-Quad

c.p. 1051, Rivière-du-Loup, QC  
G5R 4C3

[www.est-quad.com](http://www.est-quad.com)

Courriel : [estquadnews@gmail.com](mailto:estquadnews@gmail.com)  
418-894-8495



*Toujours présent!*



**BERNARDGENEREUX.CA**

**BERNARD GÉNÉREUX**

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASKOMI—TEMISCOUATA

**EXCAVATION DANY OUELLET**

24, rue du Collège, C.P. 296  
St-Hubert (Québec)  
G0L 3L0  
Tél. : 418 487-1915  
Cell. : 418 888-7244

**Test de sol et plan**

- Excavation de tous genres
- Chemin forestier
- Champ d'épuration et fosses septiques
- Déneigement
- Mini pelle

**Ecoflo**

**BIONEST**

**PIÈCES D'AUTO  
M. MICHAUD INC.**

418.497.2478

36, TACHÉ OUEST  
ST-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP  
G0L3L0

**CARQUEST**

**STIHL**

**La Coop**

**Saint-Hubert**

**BMR**

2, rue Saint-Jean-Baptiste  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (Québec) G0L3L0  
Téléphone : 418 497-3514 Télécopieur : 418 497-1667

Vos fournisseurs de solutions!

**370 TEMISCOUATA  
RIVIÈRE-DU-LOUP  
418 867-1824  
DICKNER.COM**

**Dickner**

EQUIPEMENT BELZILE

VENTE | LOCATION | RÉPARATION



**URBA SOLUTIONS**

urbanisme - géomatique - environnement

Conception d'installations septiques durables, adaptées à votre terrain et conformes

Aucune marque imposée, au service de nos clients et 100% indépendants des fabricants

Appelez-nous dès aujourd'hui pour une offre de services personnalisée!

**418-730-1969**  
**418-873-7153**

Pour plus d'informations  
[urbasolutions.com](http://urbasolutions.com)

**TRANSPORT YOLAND CÔTÉ & FILS Inc.**

TRANSPORT - EXCAVATION

RÉQ : 8310-7508-11

**418 862-9091**

248, rue Deschênes Est  
Saint-Éphane (Québec) G0L 2X0  
Cellulaire : 418 860-9983

**TRANSPORT - EXCAVATION**

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

**LOCATION DE MACHINERIES LOURDES**

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur

**CENTRE Routier 1994 INC.**

**IDEALEASE**

375 RUE TÉMISCOUATA  
RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) CANADA G5R 3Z5

**T 418 862-7231 • F 418 862-1938**  
**SF 1 866 979-7231**

**ST-HUBIÈRE**

MICROBRASSERIE

418 863-7781



**Septic Pro Solutions**

Service de vacuum mobile

**SPS**

Votre partenaire de confiance pour l'entretien de vos fosses

Jean-Rock Viel  
95 Principale N  
St-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
418-894-7818  
[septicprosolutions@hotmail.com](mailto:septicprosolutions@hotmail.com)



**Amélie DIONNE**  
 DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP-  
 TÉMISCOUATA-LES BASQUES  
 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MINISTRE DU TOURISME  
 MINISTRE RESPONSABLE DES RÉGIONS DU BAS-SAINT-LAURENT  
 ET DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

☎ 418 868-0822  
 ✉ amelie.dionne.rdlit@assnat.qc.ca



**BUROPRO Citation**  
 Avec vous depuis 1946

ARTS - JEUX - CADEAUX - MATÉRIEL SCOLAIRE - LIBRAIRIE  
 ÉQUIPEMENTS D'IMPRESSION - FOURNITURES - INFORMATIQUE  
 MOBILIER - IMPRESSION CRÉATION

Hamster+ **buroprocitation.ca**



**Propane Sélect**  
 Filiale du Groupe Filgo-Sonic

Christian Pelletier  
 Directeur général

685, boulevard Armand-Thériault  
 Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9  
 Tél. : 418 860-2442 • Fax : 418 860-2200  
 Sans frais : 1 877 860-2442  
 Courriel : cpelletier@propaneselect.ca  
 Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



**LA FRITE DORÉE**  
 418 497-2224

Ouvert à l'année

Diane Lauzier, propriétaire  
 57, chemin Taché Ouest  
 Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (Québec) GOL 3L0

SERVICE DE TRAITEUR



**familiprix**

PHILIPPE LÉPICIER et MARIE-HÉLÈNE MIOUSSE, propriétaires


Saint-Cyprien - 197, rue Principale 418 963-3306  
 Saint-Hubert - 3, rue Principale N. 418 497-3925  
 Isle-Verte - 136-A, Seigneur Côté 418 898-3111  
 Cacouna - 535, rue du Patrimoine 418 867-3569



*Salon Marie-Koif*

Marie-Claude Tardif  
 Propriétaire  
 Tél. : 418 497-2294

27 Rang 8  
 St-François de Viger (Québec)  
 GOL 3C0



**BILLY DUMONT ÉLECTRIQUE**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL
- AGRICOLE

☎ 418 605-1744  
 billydumontelectrique@gmail.com

**TRANSPORT SAINDON**  
 Transport de gravier - Concassé - Terre

56, chemin des Fuchsias  
 Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (Québec) GOL 3L0

Gabriel Langevin 418 860-5479  
 Rémi Saindon 418 497-2327



**Engagés, à vos côtés**



Guidés par nos valeurs coopératives, nous sommes fiers d'être présents dans les moments qui comptent.

Enrichir la vie des personnes et des communautés : voilà la raison d'être que nous incarnons au quotidien.

Desjardins  
 Caisse de Viger et Villery



**Ti-Cœur**  
 Pièces d'autos

- Remorquage 24 heures
- Vente de pièces usagées
- Vente de pièces de carrosseries neuves
- Achat de véhicules accidentés

258, route 291 Nord, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
 418 497-2553 | www.ticoeurpieces.com